



## Le Mot du Président

*L'AAMF a participé activement au groupe de travail sur la méthanisation voulu par le gouvernement et présidé par le secrétaire d'état Sébastien LECORNU. Depuis, nous interpellons nos ministres. Je vous demande de faire aussi votre part en alertant vos députés et sénateurs pour que de vraies propositions soient faites pour la méthanisation agricole de proximité.*

*Les audits de la Charte AAMF démarrent, manifestez-vous pour être audités dès cette année et/ou à solliciter le groupe charte pour avancer dans notre démarche « unis pour partager et innover ».*

*De nombreuses initiatives régionales ont eu lieu en avril, merci à tous de contribuer au dynamisme de notre métier d'agriculteur-méthaniseur.*

*Dans le cadre du plan d'actions AAMF, le Groupe de travail Retour au sol et Agronomie encadre une stagiaire qui enquête pour « mieux connaître les digestats ».*

*AAMF vous informe également d'un sujet réglementaire sensible : « l'Attestation de conformité ».*

*Rendez vous les 6-7 au salon Expobiogaz de Strasbourg et les 7-8 juin aux rencontres AAMF. Au plaisir d'échanger lors de l'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE du 8 juin à Willgottheim !*

*Francis CLAUDEPIERRE*

### Au Sommaire :

- AAMF interpelle N. Hulot, S. Lecornu et S. Travers.
- GT Charte AAMF : Démarrage des audits 2018.
- Dynamiques régionales AAMF.
- GT AAMF : Un stage de 5 mois pour «Mieux connaître les digestats».
- Actus AAMF.
- Attestation de conformité des installations de méthanisation en cogénération.

## AAMF interpelle N. Hulot, S. Lecornu et S. Travers

*Ministre de la Transition Écologique et Solidaire  
Secrétaire d'Etat à la transition Energétique  
Ministre de l'agriculture*

- ✓ **Février-Mars** : participation active de l'AAMF au Groupe de Travail sur la méthanisation voulu par le gouvernement et présidé par le secrétaire d'état Sébastien LECORNU.

Dans chaque commission, nous avons été force de proposition et notre expérience a été écoutée et appréciée. Que ce soit sur les aspects tarifaires, sur l'appropriation sociale, sur l'allègement des contraintes règlementaires comme sur les financements notre implication a été totale dans un seul but : que la méthanisation soit accessible à la plupart des agriculteurs et que l'enjeu économique, agronomique, énergétique et environnemental ne nous soit pas confisqué. L'agriculture a trop à perdre si la valeur ajoutée que la méthanisation procure est captée par ceux qui veulent se servir de nous pour faire le biogaz à notre place.

- ✓ **21 mars** : Courrier AAMF- APCA - FNSEA envoyé à M. Lecornu.
- ✓ **26 mars** : AAMF invité et intervient lors des annonces de M. Lecornu.
- ✓ **Fin mars** : Communiqué de presse AAMF : "L'agriculture oubliée du plan LECORNU ».
- ✓ **10 Avril** : AAMF reçu par le Ministre de l'agriculture.
- ✓ **24 avril** : Courrier AAMF - FNE - Confédération Paysanne - Zéro Waste - Compost Citoyen envoyé à N. Hulot et S. Travers.

### **Adhérents AAMF : agissons !**

***Alertons nos députés et sénateurs pour obtenir que de véritables propositions soient faites pour la méthanisation agricole de proximité.***

***Merci de rendre compte des contacts que vous avez entrepris et des réponses obtenues à [agriculteursaamf@gmail.com](mailto:agriculteursaamf@gmail.com) afin d'identifier les élus qui sont sensibles à ce sujet.***

## GT Charte AAMF : Démarrage des audits 2018

**Charte de bonnes pratiques de la méthanisation agricole  
Unis pour partager et innover**

Les audits démarrent. Les organismes certificateurs indépendants OCACIA et CERTISUD ont été retenus pour la réalisation des audits de la Charte AAMF. Le groupe Charte AAMF est à votre écoute pour toute demande/question dans la mise en place de la Charte sur votre unité de méthanisation, n'hésitez pas à le contacter : [charteaamf@gmail.com](mailto:charteaamf@gmail.com)

***Il reste encore quelques places pour être audité en 2018, manifestez vous avant le 15 mai à [agriculteursaamf@gmail.com](mailto:agriculteursaamf@gmail.com)***

## Dynamiques Régionales AAMF

### Réunions des adhérents Grand Est

Préparation des rencontres AAMF du mois de juin en Alsace.

#### 07/03 : Assemblée Générale Vienne Agri Métha

- 60 participants
- Thème : Valeur ajoutée méthanisation



#### 16/03 : Rencontre régionale en Bretagne

- 40 participants
- Chez Andelec (22)

#### 06/04 : Rencontre régionale Grand Sud Ouest

- 65 participants
- Thème : CIVE
- Chez Solenergie à Gouzon (23)



#### 12/04 : Réunion d'information sur la méthanisation (44)

- 20 participants
- Chez Agribiométhane à Mortagne sur Sèvre (85)

#### 12/04 : Première rencontre du groupe de travail « problèmes de construction et fonctionnement »

- En présence de Me Gandet, avocat du Cabinet Green Law de Lyon
- Accueil par le GAEC Schneider à Salives (21)

#### 14 - 15/04 : Portes ouvertes « Bienvenue à La Ferme »

- Plus de 1000 visiteurs à la Baie des champs (86) et à Vautournon (36)

## GT AAMF - Retour au sol et agronomie : Un stage de 5 mois pour « Mieux connaître les digestats »

Du 20 février au 20 juillet, Anne Wallrich est en stage à l'INRA dans le cadre d'un partenariat avec l'AAMF ce qui permet au GT d'avancer sur les questions suivantes :

- Meilleure connaissance de la dégradation de la matière organique durant la phase de digestion, pour prédire les types de fertilisants produits : engrais ou amendement.
- Meilleure connaissance de la matière organique qui compose les digestats afin de mieux appréhender la valeur agronomique en retour au sol : l'apport de carbone long terme, le carbone labile qui participe à la vie des sols, mais aussi les cinétiques de dégradation de ces matières organiques qui participent à la disponibilité des éléments fertilisants N, P, K puis S ...

Anne Wallrich travaille sur une enquête auprès des agriculteurs méthaniseurs de France (Merci d'avance à tous, pour l'accueil que vous lui réserverez) : il s'agit de collecter des résultats d'analyses et les éléments précis sur l'installation : la ration et les éléments de procédés (nombre et type de digesteurs, temps de séjour...) mais aussi les traitements en amont des matières et aval des digestats.

1. Un premier groupe est ciblée (12/15 adhérents) sur une étude très approfondie sur la variabilité des digestats sur une même unité, en particulier pour analyser l'effet d'un changement : dans la ration et/ou dans un procédé, y compris la mise en place d'un prétraitement des matières.
2. Un second groupe plus élargi, sur une étude plus simple, pour récupérer des données d'analyses de digestat et des conditions de productions est actuellement en cours pour constituer une base de données afin d'évaluer les corrélations entre digestat produit et conditions de fonctionnement. Merci aux 65 adhérents qui ont souhaité participer aux travaux du GT et aux administrateurs pour le temps qu'ils passeront pour relayer des informations.

Fin mai, une proposition de contribution sera faite à tous les adhérents pour venir enrichir la base de données afin d'avoir une analyse statistique plus fine sur la diversité des digestats et quelques éléments d'explications sur cette variabilité.

**Les résultats seront diffusés aux adhérents AAMF à l'occasion des rencontres des 8-9 novembre 2018.**

Sur certains cas types : l'équipe du projet de recherche « Concept-Dig » poussera des études plus approfondies, comme la cinétique de dégradation de la matière organique et donc la prévision de l'effet carbone, la dynamique de l'azote...

### Actus AAMF:

- ❖ 6 et 7 juin : Salon Expobiogaz à Strasbourg.
- ❖ 7 et 8 juin : Assemblée Générale et rencontres AAMF en Alsace.
- ❖ 14 juin : Formation Sécurité chez Biogaz Meaux (77).
- ❖ 29 juin : Rencontres régionales en Bretagne.
- ❖ 19 septembre : Rencontres régionales Grand Sud Ouest chez Clottes Biogaz (24).
- ❖ 8 et 9 novembre : Rencontres nationales dans la Loire (42).

## Attestation de conformité des installations de méthanisation en cogénération

Vous avez probablement été ciblés par les équipes commerciales de bureaux de contrôle qui vous font savoir qu'ils sont habilités pour délivrer des attestations de conformité.

Depuis mai 2016, votre acheteur (EDF-OA) vous demandait des attestations de conformité « sur l'honneur » pour pouvoir faire valider votre début de contrat ou vos modifications de puissance (indispensable pour la signature du contrat ou d'un avenant).

En théorie en date du 1er janvier 2018, cette attestation devait être délivrée par un organisme agréé, mais les procédures n'étant pas prêtes, nous avons obtenu la poursuite de la situation antérieure des attestations sur l'honneur.

Depuis 2 semaines, les procédures semblent plus avancées et le ministère a mis en place une consultation des réseaux de producteurs pour valider le référentiel des contrôleurs. AAMF travaille sur le détail de ces modalités de contrôle pour éviter que le contrôleur fasse apparaître une non-conformité alors que ce n'est pas le cas, et nous allons répondre dans la semaine du 18 mai.

Pour le moment l'information du ministère serait que la procédure officielle ne sera mise en place que dans quelques semaines, après prise en compte des retours vers le ministère. En attendant la procédure reste l'attestation sur l'honneur.

Toutefois si vous envisagez d'être opérationnels pour débiter une livraison d'électricité ou de mettre en route une augmentation de puissance dans quelques semaines, vous pourriez vous retrouver dans l'obligation de fournir une attestation de conformité produite par un organisme habilité. Ceci sera une clause obligatoire pour obtenir votre rendez-vous commun ENEDIS et EDF-OA qui marque le début de la livraison puis les signatures du contrat (ou des avenants).

Pour ceux qui ont signé des attestations sur l'honneur depuis juin 2016, vous serez tenus de faire une attestation par organisme habilité entre juillet 2018 et décembre 2019... et pour tous, le contrôle périodique tous les 4 ans se mettra progressivement en place.

**Nous vous informerons ultérieurement sur les modalités de cette généralisation du contrôle.**

N'hésitez pas à poser vos questions à [agriculteursaamf@gmail.com](mailto:agriculteursaamf@gmail.com).

### AAMF et vous :

#### **Communication entre les adhérents :**

l'adresse [aamf-tous@googlegroups.com](mailto:aamf-tous@googlegroups.com) vous permet de poser des questions ou de partager une problématique technique avec tous les adhérents AAMF.

#### **Communication des adhérents vers les administrateurs et l'animation AAMF :**

l'adresse [agriculteursaamf@gmail.com](mailto:agriculteursaamf@gmail.com) est celle de vos contacts quotidiens. Elle est gérée par Annelise qui est chargée de renvoyer les demandes aux administrateurs concernés ou à Denis Ollivier en fonction des thématiques. Vous pouvez également joindre Annelise au 06.70.20.17.50.

